

4 Seven

SARL, Société à responsabilité limitée (sans autre indication) au capital de 5.280 €

Siège social 14 rue Albert Joly

78400 Chatou

448 814 210 RCS Versailles

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DE LA SOCIETE EN DATE DU 4 AOÛT 2026

Le 4 août 2026,

Claire Grillet, titulaire de 264 parts sociales correspondant à 50 % du capital social et 50 % droits de vote ;

Dominique Grillet, titulaire de 264 parts sociales correspondant à 50 % du capital social et 50 % droits de vote ;

détenant ensemble la totalité des 528 parts sociales et droits de vote de la Société (ci-après désignés comme les « **Associés** »),

ont pris les décisions ci-dessous relatives à l'ordre du jour suivant :

1. transfert du siège social de la Société ;
2. modification corrélative des statuts ; et
3. pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

(Transfert du siège social de la Société)

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société du :

14 rue Albert Joly 78400 Chatou

au :

80 rue des Gombauds 33710 Tauriac

avec effet au 4 août 2026.

DEUXIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts)

En conséquence de la décision de transfert du siège social, les Associés décident de modifier les statuts comme suit :

 CG

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 80 rue des Gombauds 33710 Tauriac. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités)

Les Associés donnent tous pouvoirs à LVPRO, 15 rue de Milan – 75009 Paris, porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal constatant les décisions des Associés qui, après lecture, a été signé par les Associés.



Gérante et Associée
Claire Grillet



Associé
Dominique Grillet